

Journée annuelle du CRIG

16 novembre 2023

Actualités du CNIG

Bertrand Monthubert



Qu'est-ce que le CNIG ?

- Instance consultative placée auprès du ministre en charge du développement durable
- Mission :
 - éclairer le Gouvernement dans le domaine de l'information géolocalisée
 - coordonner les contributions des acteurs concernés.

Missions du CNIG 1/2

- Fournir au Gouvernement et au Parlement les éléments techniques concernant l'information géolocalisée mobilisable à **l'appui des politiques publiques.**
- Produire des **standards, des guides et préconisations** pour la production, la diffusion, l'utilisation et le traitement des données géolocalisées afin d'en favoriser l'utilisation et d'en garantir la souveraineté.

Missions du CNIG 2/2

- Favoriser la **communication, l'information, l'acculturation** et le développement des compétences sur l'information géolocalisée.
- Organiser la **concertation et la coordination** entre les producteurs à tous les échelons, **notamment avec les collectivités territoriales**
- Favoriser les échanges, fédérer l'innovation, **animer l'écosystème** et être un lieu de **réflexion prospective**.

Le rapport annuel



RAPPORT ANNUEL 2022

Découvrez
les territoires du CNIG

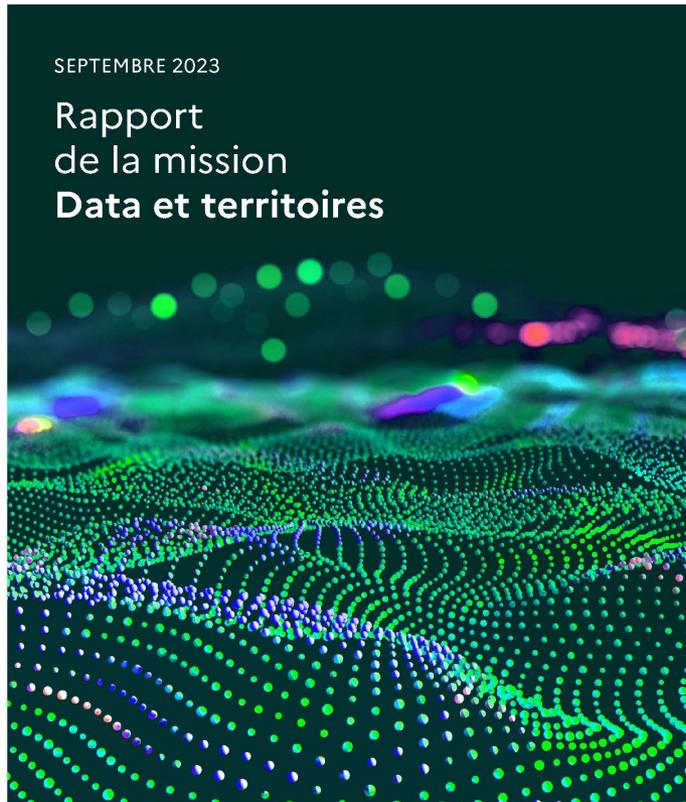


Quelques actualités

- Contribution à France Nation Verte
- Lancement d'un travail de création d'une Fabrique des Standards
- Comités de coordination : plateformes, bases d'occupation du sol, déploiement du PCRS, déploiement de la BAN...
- Création d'un Comité Ethique
- Extension des activités : vers la santé

Le rapport Data & Territoires


MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Mission confiée par S. Guérini à C. Hennion, M. Altounian et BM. Rapport remis le 9/11/23
- Mots-clés : gouvernance, mutualisation, standards, interopérabilité, espaces communs de données, acculturation, financement, confiance...

Quel impact pour le CNIG ?

- **Recommandation n°1** : mettre en place des instances de gouvernance au niveau national et au niveau territorial (« comités territoriaux de la donnée »), espaces de collaboration, de coordination et de pilotage entre l'État et les collectivités territoriales.
- « les missions et le périmètre du CNIG pourraient être étendues de façon à assurer cette gouvernance au niveau national en prenant acte du fait que par essence, la donnée territoriale est une donnée géolocalisée »
- Tout cela ne fonctionnera que si chacun se mobilise : vous êtes prêts ?